

RE: Projet de loi de finance 2019 – amendement N° I-CF695 - conséquence sur l'accueil familial



✉ **Paul Molac** <paul.molac@assemblee-nationale.fr>
À Laurent Provot

12/12/2018 15:55

[Réponse rapide](#) [Répondre à tous](#) [Transférer](#) [Supprimer](#) [Mettre en liste blanche](#) [Mettre en liste noire](#)

Monsieur Provot,

Il conviendra que l'Assemblée nationale ne rétablisse pas ces dispositions. Pour ce faire je demanderai à mon groupe parlementaire « Libertés et Territoires » de s'opposer aux éventuels amendements de rétablissement de la majorité.

Avec mes meilleures salutations,

Paul Molac

Député du Morbihan
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris SP 07
01.40.63.75.77
www.paulmolac.bzh